



02, rue Jean Lafauce
03130 LODDES

☎ : 04.70.55.22.79

MAIRIE de LODDES

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente mai deux mille dix huit à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LODDES se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-France AUGIER, Maire.

Convocations : 23 mai 2018

Présents : Mesdames AUGIER, DUVERGER, POIVEY ; Messieurs BELOT, JOSSELIN, PELIN, MEPLAIN.

Pouvoirs : Alain COURTINE à Jean MEPLAIN ; Jean-Marc MESTAYER à Michel BELOT ; Alban AUGIER à Marie-France AUGIER.

Excusé :

Nombre de conseillers municipaux : 7

Secrétaire de séance : Bernard PELIN.

Le quorum étant atteint, la séance du CONSEIL MUNICIPAL peut donc valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Madame le Maire demande d'ajouter une délibération concernant le remboursement des heures de travail de l'agent communal à une personne privée : le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'ajout de ladite question.

- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 MARS 2018 ;**

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 mars 2018.
Le conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 6 mars 2018.

- **PRESENTATION DU DEVIS RETENU PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2018 ;**

Madame le Maire explique aux membres de l'assemblée que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 mai 2018 afin d'étudier les 3 devis des travaux publics 2018 : Colas, Bouhet et Thivent.

Après étude détaillée des devis, la commission d'appel d'offres a retenu celui de l'entreprise Thivent d'un montant HT de 40.000€ (48.000€ TTC). Le dossier demandant la subvention départementale (30%) a été déposé et retenu.

Les travaux seront réalisés en enrobé sur 5 secteurs : les Dagands, Les Peuclameaux, La Plaine des Dagands, Quirielle et Lafayette du Haut.

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, **ACCEPTENT** le devis de l'entreprise THIVENT pour 40.000€ HT et chargent Madame le Maire d'effectuer toutes les opérations pour la réalisation des travaux de voirie 2018..

- **DELIBERATION SUPPRIMANT LE POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE DE 20 HEURES HEBDOMADAIRES ET CREAT UN POSTE DE 17 HEURES HEBDOMADAIRES EN REMPLACEMENT ET PORTANT SAISINE DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE ;**

Madame le Maire souhaite saisir le comité technique paritaire du Centre de Gestion, en accord avec le secrétaire de mairie, et demande au conseil municipal de supprimer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 20 heures

hebdomadaires afin de pouvoir créer un autre poste pour une durée inférieure, soit 17 heures hebdomadaires, après un réexamen minutieux des différentes missions confiées.

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, **AUTORISENT** Madame le Maire **A SUPPRIMER** le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 20 heures, **A CREER** un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 17 heures hebdomadaires et **A SAISIR** le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de l'Allier..

- **DELIBERATION DEMANDANT LE REMBOURSEMENT DES HEURES DE TRAVAIL DE L'AGENT COMMUNAL A UNE PERSONNE PRIVEE ;**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'un couple de personnes handicapées de LODDES, déménageant à Montaiguët en Forez, a sollicité la commune afin que l'agent communal transporte leurs encombrants à la déchetterie du Donjon, moyennant le remboursement des heures de travail effectuées.

Ayant déjà obtenu précédemment l'accord à titre exceptionnel de Monsieur ORARD, on peut admettre à titre exceptionnel d'effectuer l'émission d'un titre de recette accompagné d'un relevé d'heures et du détail du coût :

- Nombre d'heures effectuées par l'agent communal	: 3 heures
- Coût de l'heure de travail de l'agent communal	: 16,50€
- Mobilisation tracteur et remorque	: 10,50€

MONTANT DU TITRE A EMETTRE : 60€

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, **AUTORISENT** Madame le Maire de LODDES à émettre un titre de recette de 60€, de le signer, et d'en demander l'exécution, accompagné d'un relevé d'heures et du détail du coût.

- **PROJET DE CONCERT CLASSIQUE A L'EGLISE DE LODDES ;**

Madame le Maire présente une proposition de concert classique par un groupe de cinq musiciens de Chavroches, qui se déroulerait dans l'église de LODDES le vendredi 27 juillet 2018 à 20h30. Concert au chapeau pour les musiciens, la commune pourrait offrir le pot de l'amitié. Une demande d'utilisation de l'église sera formulée pour cette manifestation culturelle auprès de l'Abbé MORIN selon les règles en vigueur.

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, **ACCEPTENT** ce projet de concert classique dans l'Eglise de LODDES.

- **CIMETIERE : SYMBOLISATION DES SEPULTURES DES POILUS POUR LE CENTENAIRE ; EXPOSITION ? :**

A l'occasion du centenaire de 1918, Madame le Maire projette de symboliser les sépultures des anciens combattants de 1914-1918 par une médaille qui sera apposée sur chaque tombe. L'acquisition peut se faire par l'association des anciens combattants de Lapalisse, pour un coût de 5€ pièce, sachant qu'il en faudrait minimum 11.

Après discussion, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVENT** le projet de symbolisation des sépultures des anciens combattants.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la communauté de communes va faire restaurer le puits sis à Rondepierre. Les administrés concernés ont reçu un courrier demandant leur avis, les réponses sont attendues au plus tard le 15 juin 2018.

Changement de délégué au SIVOM suite à la demande de Bernadette DUVERGER : Olivier JOSSELIN devient délégué titulaire et Bernadette DUVERGER déléguée suppléante.

Changement de délégué au Centre Social suite à la demande de Bernadette DUVERGER : Olivier JOSSELIN

devient titulaire.

Elu en charge des salles : Jean-Marc MESTAYER reste l'unique responsable des salles et Pascal BAUDELLOT élabore les dossiers et se charge des états des lieux, en général le vendredi soir et le lundi matin.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h15.

MF AUGIER

M. BELOT

O.JOSSELIN

J.MEPLAIN

D.POIVEY

B.DUVERGER

B.PELIN

A.COURTINE

JM.MESTAYER

A.AUGIER